



PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS D'INONDATION (P.P.R.I.)

LIE A LA PRESENCE DE

L'ARGENS ET LE RÉAL

Commune des Arcs

Carte du zonage réglementaire Cru de référence

VOUÉ ET APPROUVÉ
Comme annexé à mon arrêté en
date de ce jour. **11 AVR. 2014**
Toulon, le
Le Préfet.

Enscart 33

Laurent CAYREL

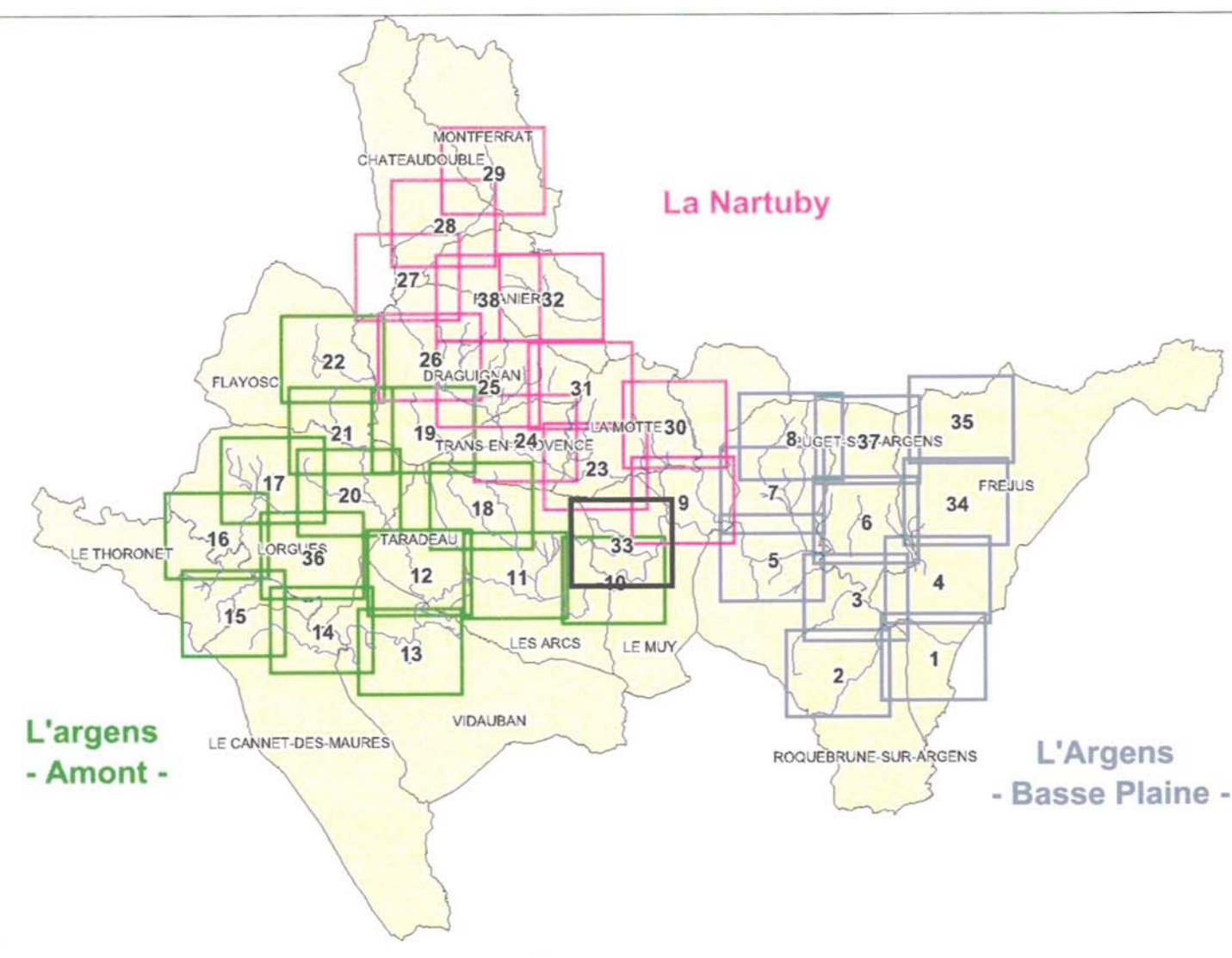
Mars 2014

Direction
Départementale
des Territoires
et de la Mer
VAR
Service Aménagement
Durable
Pôle Risques

Légende

	Réseau hydrographique
	Bâti
	Côte de crue de référence
	Axe d'écoulement

Inondation par débordement	
	Zone à haut risque (R1)
	Zone à risque (R2)
	Zone à faible risque (R3)
	Zone à très faible risque (R4)



Sources : Cadastre, Extrait CETMEF 2013; DDTM 83; Safige 2011
AZI 2006 et IPSEAU 2007
11MHY03123_ALEA_ARGENS_AMONT_A_WOR - AS
Échelle: 1:5 000

